

Aulnay, le 8 novembre 2014

REUNION PUBLIQUE DU POI

MERCREDI 19 NOVEMBRE SALLE DUMONT

(Dans le parc, face à la gare RER) 19 h30

Est-ce aux Aulnaysiens de payer les conséquences du pacte de responsabilité ?

Le gouvernement Hollande - Valls vient de faire voter (avec une majorité de plus en plus courte !) son budget d'application du "pacte de responsabilité". D'ici 2017, ce pacte prévoit 50 milliards d'économies, dont 11 milliards sur les collectivités territoriales. Pour le budget 2015, c'est 3,7 milliards en moins pour les collectivités (mais 2 milliards en plus pour les interventions militaires !).

A Aulnay, le maire Bruno Beschizza a expliqué au dernier conseil municipal du 15 octobre (voir le compte-rendu p 2) que la dotation de l'Etat diminuait de 5 millions d'euros pour 2015. Dans une lettre distribuée sur la ville, il annonce son intention de baisser de 15 millions d'euros les dépenses de la ville !

Comment envisage t-il ces économies ?

- **les employés communaux seraient trop nombreux :** "2600 employés communaux, une masse salariale de 60 % du budget, ce n'est plus tenable", avait-il déclaré au Parisien

Il veut mettre en place "des projets de service... des primes de fonction et de résultats" (lettre du Maire).

Gros risque contre le statut de fonctionnaire territorial... Et pour les centaines de précaires !

- **les associations :** "les subventions aux associations, plus de 15 millions d'euros, seront quant à elles revues..." Quelles associations ? L'espace Jacques Prévert ? Les subventions municipales à Aulnay Habitat ?

- **D'autres pistes sont envisagées, tout aussi inacceptables:** "les prestations qui relèvent d'une autre collectivité territoriale comme le Conseil général" seraient visées. Les subventions au CMES et aux différentes antennes médicales seraient elles dans le collimateur ? Quand on sait que le Conseil général présidé par Stéphane Troussel (PS) applique lui aussi le pacte de responsabilité et a supprimé les subventions au dépistage de la tuberculose (comme les subventions à la carte Imagine R !)

Et le Maire prévoit qu'il faudra des économies encore plus importantes en 2016 et 2017 (plus de 4 millions supplémentaires !).

Et alors que le gouvernement prévoit d'aggraver encore cette offensive, en asphyxiant les communes et les départements au profit de la Métropole du Grand Paris, prévue par la réforme territoriale.

Aucune coupe budgétaire n'est acceptable !

Il faut défendre le statut de fonctionnaire des employés communaux et défendre les communes contre l'intercommunalité forcée et la Métropole du Grand Paris !

Les conseillers municipaux appliqueront- ils le pacte de responsabilité exigé par Hollande-Valls et relayé par le maire Beschizza ?

Le POI propose à tous les partis, militants, citoyens d'agir dans l'unité pour le mettre en échec.

QUELQUES ELEMENTS DE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2014

LA PLACE CAMELINAT CHANGE DE NOM ?

Quelques heures avant le Conseil municipal, le maire avait reçu une délégation de l'association des "amis de Camélinat", avec la participation de Miguel Hernandez pour les élus PCF. Avec l'association des "Amies et Amis de la commune de Paris" et une pétition signée par des professeurs du collège Le Parc, ils demandaient au Maire le maintien du nom de Camélinat, communard bien connu, alors que M; Beschizza veut remplacer son nom par celui de Jean-Claude Abrioux. Selon lui, c'était une promesse à ses électeurs lors de sa campagne de mars 2014 et une promesse faite à la famille de J.C. Abrioux, ancien maire (RPR, puis UMP) de 1983 à 2002.

Miguel Hernandez (PCF -FG) a rappelé qui était Camélinat, ouvrier bronzier, syndicaliste, Directeur de la monnaie sous la Commune de Paris, un militant ouvrier honnête, dont le nom avait été choisi pour cette place du sud d'Aulnay par une municipalité Front populaire en 1936.

Gérard Segura (PS), après avoir évoqué J.C. Abrioux, "le regretté Maire honoraire d'Aulnay ", a considéré qu'il ne fallait pas débaptiser des noms de rues ou bâtiments, que le Maire ne devait pas être le seul à décider, que c'était le rôle de la commission mise en place en 2011.

Vote : 8 contre (PCF-PS) la proposition du Maire,

LE FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES

Le Maire a proposé de maintenir le financement de la Mairie au Protectorat Saint Joseph. En 2013, sous la municipalité Segura (PS), le Protectorat accueillait 320 élèves, la municipalité a versé 600 € par élèves soit au total 193 200 . En 2014, le Protectorat comptait 315 élèves, la Municipalité versera la même somme par élève, soit 189 000.

Miguel Hernandez a été le seul à s'y opposer. Il a rappelé que c'est le Maire précédent, G. Segura, qui avait fait le choix de financer les élèves de Maternelle

du privé, ce qui n'est pas rendu obligatoire par les lois Debré-Guermeur. Et l'école privée ne doit pas être financée par le public. C'est un choix des familles d'envoyer leurs enfants dans le privé.... Et avec l'application désastreuse de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, il risque d'y avoir dès l'an prochain un afflux d'élèves dans le privé, où cette réforme ne s'applique pas !

Seules 2 voix (les élus PCF) voteront contre cette délibération.

MENACE POUR LE SERVICE PUBLIC ET LE PERSONNEL MUNICIPAL

Le Maire a répété ce qu'il avait déclaré au Parisien lundi 13 octobre : avec 2600 employés communaux pour 83 000 habitants, ce n'est plus tenable. La masse salariale représente 60 % du budget de la commune. Ce qui coûte cher, c'est l'absentéisme, les fausses astreintes payées en heures supplémentaires. Ce n'est pas le fonctionnaire qui rend un service effectif qui coûte cher.

Il a souligné que le gouvernement qui a bloqué le point des fonctionnaires "nous aide bien".

Note du rédacteur : qui peut croire une telle fable sur l'origine du déficit ? Le Maire choisit un angle d'attaque pour préparer le non remplacement des Fonctionnaires territoriaux, le développement du recrutement de précaires et les suppressions de poste.